

Communiqué de presse

Loi de modernisation de l'agriculture : Vers une agriculture équitable

Le Sénat poursuit actuellement l'examen du projet de loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche. A l'approche du titre II visant à « Renforcer la compétitivité de l'agriculture française », Mme Renée Nicoux est intervenue pour promouvoir une « agriculture équitable » en France.

Renée NICOUX

Sénateur de la Creuse

> Maire de Felletin

Le 20 mai, Renée Nicoux est intervenue dans l'hémicycle du Sénat en préalable de l'examen du Titre II du projet de loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche. Elle a défendu un amendement visant à rédiger l'intitulé du Titre II du projet de loi différemment afin de rappeler qu'une politique agricole devait assurer, avant tout, un revenu équitable à la population agricole.

Lors de la présentation de cet amendement, Renée Nicoux a appelé à se diriger vers une « agriculture équitable » où le revenu des agriculteurs serait « à la hauteur des efforts réalisés (...) en termes de qualité et de respect de l'environnement ». Elle a indiqué qu'il n'était plus tolérable que des agriculteurs vendent leurs produits à perte.

La Sénateur a rappelé que le groupe socialiste souhaitait « rééquilibrer les relations entre producteurs, transformateurs et distributeurs » afin de mettre en place « une répartition équilibrée de la valeur ajoutée dans la chaîne de commercialisation alimentaire ».

Pour conclure son intervention, Renée Nicoux a indiqué que nous ne pouvions rester dans « des considérations purement productivistes ne tenant pas compte des hommes » et qu'il fallait réorienter notre agriculture afin « qu'elle soit mieux disante, et non pas forcément moins disante ».

Renée NICOUX Sénateur-Maire de Felletin tel :06 09 59 22 56